Nations Unies S/PV.6784



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6784e séance
Mardi 12 juin 2012, à 10 h 10
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Zhukov
	France	M. Briens
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Kumar
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Mbeou

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

12-36373 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/417, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, la France, le Maroc, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2051 (2012).

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Sallal (Yémen) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation chinoise, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juin. Je voudrais également féliciter l'Ambassadeur Mehdiyev et la délégation de l'Azerbaïdjan, pour leur conduite fructueuse des travaux du Conseil en mai.

Le Conseil vient avec sagesse d'adopter la résolution 2051 (2012) portant sur mon pays, et la République du Yémen s'en félicite. Je voudrais mettre à nouveau l'accent sur l'analyse qui figurait dans une déclaration présidentielle précédente (S/PRST/2012/8), à savoir que le Yémen a accompli des progrès importants. Néanmoins, de multiples difficultés persistent et de nombreux obstacles doivent encore être surmontés. Afin de régler ces problèmes, nous devons souligner l'importance de l'appui accordé aux efforts du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et au Gouvernement d'unité nationale. Les problèmes sont les suivants.

Premièrement, la détérioration de la situation humanitaire dans notre pays laisse entrevoir un scénario catastrophe qui pèsera lourdement sur la sécurité alimentaire dans de nombreuses régions du Yémen. Nous ne devons pas non plus oublier l'augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Sur cette toile de fond, les Yéménites subissent de fréquentes coupures d'électricité, ainsi qu'une pénurie des services d'approvisionnement en eau, des produits pétroliers, du gaz de ménage et des soins de santé et d'hygiène.

Deuxièmement, la situation de la sécurité au Yémen reste complexe et délicate. De nouveaux efforts soutenus vont être nécessaires pour restaurer la sécurité et la stabilité, chasser des villes les groupes armés et mettre fin aux dissensions dans l'armée. Le processus de dialogue national, qui n'exclut personne, va se poursuivre et progresser, grâce à la restructuration des forces armées, de manière que, ensemble, nous puissions édifier un État moderne au Yémen, doté d'institutions fondées sur les principes de liberté, de justice et d'égalité, et veillant à l'application de l'état de droit et au maintien de l'ordre.

Troisièmement, Al-Qaida dans la péninsule arabique fait peser une véritable menace sur la stabilité nationale. Cette organisation est également préjudiciable à la vie quotidienne des citoyens, à leurs déplacements et à leurs efforts pour tant bien que mal gagner leur vie. Le Yémen a donc besoin d'un appui pour continuer de renforcer son économie. Comme cela a été mentionné, nous ne pouvons pas lutter contre Al-Qaida par la seule force militaire. Nous devons également lancer des programmes de développement et de redressement, des projets culturels et pédagogiques, ainsi que d'autres types d'initiatives. Nous devons donc encore renforcer les capacités du Gouvernement et les programmes qu'il met en œuvre dans ce domaine. Je me dois de rendre hommage aux courageux membres de nos forces armées et de nos forces de sécurité qui, aux côtés des comités populaires, se comportent de manière héroïque dans le gouvernorat d'Abyan. Je voudrais également adresser mes sincères condoléances et faire part de ma tristesse aux proches de ceux qui ont fait le sacrifice suprême ; puissent-ils reposer en paix. Nous souhaitons aux blessés, avec l'aide de Dieu, un prompt rétablissement.

Quatrièmement, la présence d'un million de réfugiés de pays de la Corne de l'Afrique alourdit le fardeau que doit supporter notre Gouvernement. Il faut absolument que la communauté internationale joigne ses efforts pour fournir d'urgence une assistance à l'appui de l'économie yéménite. Nous apprécions vivement, à cet égard, le rôle joué par nos frères et amis du groupe des Amis du Yémen dans l'organisation d'une conférence des donateurs du 27 au 29 juin sur le sol fraternel du Royaume d'Arabie saoudite. Nous espérons que cette conférence contribuera à répondre aux attentes du peuple yéménite et à ses besoins urgents, en vue d'assurer la stabilité politique et économique. Afin de pallier le déficit financier, pour mener à bien les projets et répondre aux besoins prioritaires définis par le Gouvernement, 7 milliards de dollars au moins vont être nécessaires.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.